

L'héritage intellectuel d'Élie Fréron

Jean-Pascal Lassire

Professeur de Lettres, Académie de Versailles

Qui se propose, en 2025, d'évoquer la figure d'Élie Fréron (1718-1776), auteur, journaliste, critique littéraire, se heurte à une double difficulté historiographique. D'une part, le nom même de celui qui fut durant un quart de siècle le rédacteur en chef de *L'Année littéraire* ne résonne plus qu'en quelques mémoires¹. D'autre part – et cette seconde raison est intimement liée à la première –, on le présente régulièrement comme l'adversaire le plus acharné des Lumières, et de Voltaire en particulier.

Qu'est-ce qui justifie donc que l'on convoque, en 2025, une telle figure ? C'est que l'argument du présent colloque dispense une occasion inédite de questionner, actualiser et repenser les problématiques fréronniennes en tenant compte à la fois de leur diversité et d'une perspective cohérente : l'héritage de ce mouvement littéraire, philosophique et scientifique européen connu sous l'appellation de Lumières, dont Fréron fait depuis deux cent cinquante ans figure d'adversaire acharné.

Que l'on rappelle ici quelques éléments biographiques. Formé par la Compagnie de Jésus sans pour autant avoir jamais été ordonné, collaborateur, disciple et ami de l'abbé Desfontaines², Fréron fonda en février 1754 *L'Année littéraire ou Suite des Lettres sur quelques écrits de ce temps*, revue critique qui parut selon une périodicité variable, à raison d'au moins une dizaine de numéros par an. Véritable contre-voix à *L'Encyclopédie*, Fréron en fut le principal rédacteur, quoiqu'il eût quelques occasions – comme on le verra – d'intégrer ponctuellement dans ses colonnes des productions d'autres plumes.

Qui donc poserait la question de l'héritage des Lumières sans réexaminer le cas Fréron négligerait non seulement un acteur de tout premier plan de la pensée du XVIII^{ème} siècle, dont on se propose, sans passion, ni sectarisme, de réhabiliter ici l'exigence intellectuelle et la remarquable carrière, mais encore en viendrait à ne concevoir les Lumières françaises que

comme un mouvement uniforme, parfaitement cohérent, ainsi qu'elles furent trop souvent conçues jusqu'à ces dernières décennies. Or, la perspective défendue par Antoine Lilti, selon

¹ L'espace public rappelle en certains endroits le personnage, telle la rue qui porte son nom, dans le centre-ville de Quimper, sa ville natale.

² Pierre-François Guyot-Desfontaines (1685-1745), avec qui il collabora dans le cadre de ses *Observations sur quelques écrits modernes*.

laquelle il convient de « pluraliser » les Lumières³, impose un réexamen des forces intellectuelles alors en présence, afin d'en mieux dégager ce que la Postérité en a retenu, et comment, et pourquoi.

Peu d'études monographiques ont été faites sur cet auteur. On citera celle que dirigèrent en 2011 Jean Balcou, Sophie Barthélémy et André Cariou⁴ ainsi que le portrait passionné que, naguère, lui consacra Pierre Gaxotte⁵. C'est essentiellement sur la base de *L'Année littéraire*, mais aussi sur les *Confessions* posthumes de Fréron, recueillies en 1876 par Charles Barthélémy, que l'on questionnera l'héritage fréronien. La première source est le Fréron de combat, de « terrain » pour ainsi dire ; la seconde est le Fréron intime, l'une et l'autre nous étant tout autant précieuses pour esquisser la diversité de son héritage intellectuel.

Le sujet que l'on s'est fixé suppose non seulement de questionner l'héritage de Fréron aujourd'hui, mais également de l'inscrire dans une perspective plus large : celle de l'héritage du Grand Siècle que le critique prétendit défendre et assumer dans nombre de ses études et recensions. C'est donc en un premier temps sous un jour conservateur et réactionnaire que l'on envisagera l'œuvre de Fréron. On proposera ensuite une redécouverte du progressisme qui le caractérisait paradoxalement, en inscrivant ses enthousiasmes dans la défense d'un héritage pluriel : celui du Grand Siècle, au-delà donc de la Querelle des Académies. Enfin, on analysera dans sa lutte contre *L'Encyclopédie* un cas d'école de légitimité épistémique appliqué aux grands enjeux éditoriaux.

Conservateur, Fréron l'a été assurément. Mais il convient de recontextualiser un tel postulat et d'examiner précisément ce à quoi il s'applique : On envisagera en un premier temps de cette section son conservatisme politique et religieux. Dans un second temps, il s'agira de présenter Fréron en conservateur du goût, non point passif mais au contraire agissant en pourfendeur de tout attentat contre ce dernier.

Fréron fut monarchiste de conviction. Formé chez les Jésuites pour lesquels il conservera toujours une grande révérence, adversaire de Monsieur de Voltaire par fidélité à l'abbé Desfontaines dont il fut le disciple, Fréron fut ce que notre époque contemporaine appellerait

³ Antoine Lilti, conférence : « Pluraliser les Lumières », colloque *Lumières multiples*, au Collège de France, 1^{er} juin 2023.

⁴ J. Balcou, S. Barthélémy et P. Cariou (dir.), *Élie Fréron, critique d'art et polémiste*, Presses Universitaires de Rennes, 2011 ; à noter qu'on doit aussi spécifiquement à Jean Balcou, *Fréron contre les philosophes*, Genève,

Droz, 1975.

⁵ Pierre Gaxotte, *Paris au XVIII^{ème} siècle*, « Élie Fréron, l'anti-Voltaire », Paris, Arthaud, 1982, pp. 99-102.

un « homme entier ». Mais il est juste de dire que la monarchie de son temps n'était pas à la hauteur de l'idée qu'il se faisait de ce régime. On trouve certes, dans les nombreux articles de *L'Année littéraire* consacrés aux ouvrages politiques et religieux – le plus souvent recensés et analysés personnellement – matière à engagement monarchiste y compris sur un plan doctrinal, mais il s'agit avant tout de faire connaître ou de rappeler à son lectorat, avec rigueur, l'exactitude de ce sur quoi la monarchie était fondée, avant même d'émettre un jugement sur le Prince qui se devait de l'incarner. On en veut pour preuve les réserves qu'il exprime au sujet du *Cérémonial du Sacre des Roys de France* de Pons Augustin Alletz, proposé dans le tome II de *L'Année littéraire* de 1775, qui donne un premier aperçu de sa rigoureuse et polyvalente critique :

On est fâché de rencontrer dans ce livre, d'ailleurs instructif, quelques fautes qu'il était facile de corriger en consultant les anciennes éditions du Pontifical Romain ; mais, comme le dit très bien [...] le savant abbé Mercier, l'usage de nos éditeurs modernes est de copier les éditions récentes, sans s'embarrasser des plus anciennes auxquelles ils négligent de recourir, faute d'en connaître le mérite.

Si anecdotique que puisse paraître une telle recension⁶, elle n'en révèle pas moins le prix qu'attachait Fréron au sens profond de chacun des attributs royaux, a fortiori au moment crucial du sacre. Il développe en vingt pages de ce numéro l'examen minutieux, pour ne pas dire obsessionnel, de tout le descriptif de la cérémonie contenu dans l'ouvrage d'Alletz. Mais on ne saurait accuser le critique de formalisme, tant son exigence de vérité factuelle à propos du moindre détail procédait d'un authentique souci d'exactitude : le trône et l'autel étant indissociables, la moindre erreur ou imprécision à propos d'une cérémonie aussi grave et officielle que le sacre méritait d'être relevée et se trouvait, de fait, corrigée par ses soins :

J'ai consulté le Pontifical Romain et j'y ai lu que les onctions pour la Reine se faisaient autrement [...]. Il n'est là question [...] ni d'estomac, ni de tête, ni de poitrine⁷. [...] J'allais oublier une assertion singulière qui se trouve dans une note au bas de la page 54. La voici, cette assertion : *Le Roi de France est la première personne Ecclésiastique de son Royaume*. Je ne savais pas cela.

On mesure au détour de cette dernière phrase⁸ la modestie du critique, à qui l'on ne peut faire en l'espèce nul procès en outrecuidance. Ces extraits révèlent au contraire un Fréron besogneux, mais d'une rigueur extrême et factuellement fidèle à un idéal politique dont il ne souffrait pas que les manifestations esthétiques et signes extérieurs pussent être approximatifs.

⁶ *L'Année littéraire*, 1775, II pp. 145-166.

⁷ L'auteur de ce *Cérémonial* sous-entendait en effet que les onctions des deux personnes royales – roi et reine – étaient faites selon des modalités identiques.

⁸ *L'Année littéraire*, *ibid.*, p. 166.

Or, les questions religieuses pures n'en étaient pas moins, bien souvent, au cœur de ses écrits. Si Fréron fut reçu franc-maçon, en 1744, cette réception procédait essentiellement, selon Jean Balcou, d'un « esprit de société »⁹. Les valeurs traditionnelles défendues par le critique ne se trouvèrent donc pas en contradiction directe avec cette Compagnie qu'il honora plus de sa fréquentation mondaine que d'une authentique adhésion intellectuelle. Or, ledit « esprit de société » lui conféra paradoxalement la plus grande liberté pour défendre avec un perpétuel souci de pédagogie les signes extérieurs de la foi catholique, en termes esthétiques. Il incarna donc en pratique, par sa fonction critique, l'unique philosophie du trône et de l'autel. En Préface des *Confessions de Fréron* « recueillis et annotés » par ses soins, Charles Barthélémy écrit¹⁰ en 1876 :

Un siècle tel que celui qui produisit Voltaire et Rousseau n'est certes pas une époque ordinaire ; mais, en regard et pour rétablir l'équilibre, il faut mettre Fréron, Guénée, Bergier, les apologistes catholiques, et aussi les martyrs de la vérité et du droit éternel et imprescriptible. [...] [Fréron] eut la gloire de partager l'opinion publique entre Voltaire et lui ; il eut de son côté tous les amis de la religion et les hommes de bon goût.

Il est intéressant de noter qu'un siècle après sa mort, ces deux maîtres-mots de l'éthique fréronnienne – « religion » et « bon goût » – se trouvent étroitement liés sous la plume du préfacier. C'est dire que le critique ne concevait pas le second sans la première, qui en était la garantie : si la religion était honorée dans les œuvres, le bon goût suivait, naturellement, en toute cohérence, comme procédant d'un tout précisément attaqué par les « philosophes », et loin d'une simple et froide bienséance qui n'eût été que convention stricte et arbitraire.

Avant d'en venir plus spécifiquement à cette stricte question du « goût » tel que l'entendait le critique, on notera que l'héritage religieux de Fréron fut au moins aussi pérenne que sa défense des belles-lettres dans les milieux catholiques traditionnels. Ainsi en 1998, le Frère François de Marie des Anges, de la Contre-Réforme Catholique, consacra-t-il une étude approfondie – au cours d'une série de conférences particulièrement critiques sur le XVIII^{ème} siècle français¹¹ – au thème : « Élie Fréron lutte seul ». On mesure donc à quel point cette

⁹ Jean Balcou, « Élie Fréron, militant des Lumières », in *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n° thématique 83-4, 1976, p.738.

¹⁰ *Les Confessions de Fréron (1719-1776), sa vie, souvenirs intimes et anecdotiques... recueillis et annotés par Charles Barthélémy*, Paris, Charpentier, 1876.

¹¹ *Le « hideux dix-huitième siècle » dans une Europe enténébrée par les « Lumières » et éclairée par d'admirables*

saints de contre-révolution, conférences du Camp Notre-Dame d'Ars (abbé G. de Nantes dir.), série audio-vidéo de *La Contre-Réforme Catholique au XX^{ème} siècle*, Saint-Parres-lès-Vaudes, été 1998.

figure est centrale pour qui – y compris en matière religieuse – manifeste une défiance vis-à-vis de l'héritage des Lumières.

C'est en matière de « goût » que Fréron fut le plus intraitable. *L'Année littéraire* en fournit maintes illustrations. On a sélectionné cette analyse concluant la recension critique, en 1763¹², des *Quatre saisons* du cardinal de Bernis¹³, dans laquelle on lira une synthèse du « goût » salué par Fréron dans les Lettres, et notamment en poésie :

Ce poème, en général, respire la délicatesse, les grâces, l'imagination la plus riante, la plus heureuse facilité, le coloris le plus séduisant. On ne peut que se plaindre de la multiplicité des tableaux entassés les uns sur les autres ; cette profusion fatigue. L'auteur pouvait ménager des repos, fondre et varier davantage ses peintures, et y répandre plus d'intérêt et de précision, user avec plus de sobriété de ce qu'on appelle la vieille poésie. [...] L'imprimé est rempli de fautes typographiques ; l'éditeur ignorant aura sans doute ajouté de lui-même au titre de *Quatre saisons* celui de *Géorgiques françaises*, titre absolument étranger ; il n'est pas plus question, dans ce poème, de Géorgiques, c'est-à-dire de l'art de cultiver la terre, que de chimie et de navigation.

En premier lieu, on peut noter la vivacité de cette critique, à rebours de toute tiédeur. Après avoir laissé libre cours à son enthousiasme par une appréciation synesthésique des *Quatre saisons*, il en vient aux réserves. Or, il est notable que tout, dans cette critique, suggère la double idée de proportion et de nuance, ces deux notions agissant comme un double vecteur de goût : « l'imagination la plus riante » est aussi poétiquement aussi délectable que la « profusion » des tableaux et leur désordre de présentation sont pesants. En outre, la synesthésie amorcée en début de critique (« délicatesse », « coloris ») fournit matière, dans sa continuité musicale, à justifier les réserves, notamment eu égard à l'insuffisance des « temps de repos ». De la même manière l'insuffisance « d'intérêt et de précision » est déplorée : même en poésie, le goût ne saurait se dispenser du fond au profit de la forme. On a ici la manifestation de ce que l'on pourrait qualifier d'honnête pragmatisme. Enfin, Fréron se fait mordant en commentant le sous-titre du recueil – dont il attribue la stupidité à l'éditeur. Cette dénonciation de l'outrecuidance et même – dirait-on aujourd'hui – de l'inculture revient à dénoncer la prétention, le formalisme creux que le rédacteur de *L'Année littéraire* n'aura de cesse d'imputer à son siècle.

¹² *L'Année littéraire*, 1763, VI, p. 18.

¹³ François-Joachim de Pierre de Bernis, *Les quatre saisons ou Les Géorgiques françaises*, Paris [s.n.], 1763.

Fréron fut donc, à maints égards, conservateur. Mais il serait réducteur de l'enfermer sous une telle étiquette. Car cette réputation ne saurait résumer le personnage.

Sa critique fut – en un sens – profondément positive, témoignant d'enthousiasmes sincères pour celles des innovations littéraires de son temps qu'il estima justes et à encourager. Il s'agit donc maintenant d'envisager cet aspect de sa critique, en démontrant dans un premier temps que de tels enthousiasmes procèdent justement d'une volonté de poursuivre le génie du Grand Siècle. Puis, dans un second temps, on envisagera ce que Fréron eut d'admiration pour l'œuvre de Rousseau, notamment pour *La Nouvelle Héloïse*, y compris pour la dimension révolutionnaire de cette œuvre romanesque.

Le crépuscule du Grand Siècle coïncida avec l'apogée de la Querelle des Académies¹⁴. Or, il est une autre figure qu'on voudrait convoquer en ouvrant cette deuxième partie de l'enquête sur l'héritage intellectuel fréronien : François Charpentier (1620-1702). Ce dernier, comme Fréron, fut polémiste. Or, les combats des deux hommes sont à inscrire dans une longue tradition française de la joute, celle-là même qui atteint l'un de ses paroxysmes durant la Querelle des Anciens et des Modernes. Aussi est-on tenté d'établir un parallèle entre deux couples d'adversaires : Charpentier contre Boileau, d'abord, au crépuscule du Grand Siècle ; Fréron et Voltaire, ensuite, au siècle des Lumières.

Charpentier et Fréron avaient en commun une double réputation de violence verbale et de piété. Paradoxalement, c'est en tant que vieux Moderne que Charpentier, doyen des trois Académies en 1700, avait été le plus raillé par Boileau – et par la plupart des Anciens triomphant alors notamment lors des assemblées de l'ex-Petite Académie (devenue officiellement Académie royale des Inscriptions en 1701). Pourtant, bien injustes peuvent paraître les critiques d'un Boileau envers son confrère : Charpentier, tout comme Fréron quelques décennies plus tard, était un intellectuel de tout premier plan qui s'intéressait à tout (traduction, astronomie, numismatique). Or il semble que la rivalité sans merci qui opposa ce même Charpentier à Furetière, au moment où il obtint l'expulsion de ce dernier de la société des Immortels, anticipe de beaucoup le bras de fer entre Fréron et les encyclopédistes. C'est précisément en vertu de cette ferveur fréronienne et de la richesse de ses investissements tant

¹⁴ Voir l'étude de Marc Fumaroli consacrée aux forces respectivement en présences au sein de l'Académie française, de l'ex-Petite Académie et de l'Académie des Sciences vers 1700 : *Les abeilles et les araignées*, essai

en préface de l'anthologie *La Querelle des Anciens et des Modernes*, Gallimard, 2001.

journalistiques que purement intellectuels, qu'il est important d'ôter définitivement le masque de caricature auquel Fréron se trouva réduit par le méchant mot de Voltaire, tout comme on pourrait reconsidérer le rôle déterminant que joua Charpentier dans une certaine défense du parti Moderne.

Nul sectarisme dans la conception fréronnienne de la critique. On lit dans ses *Confessions*¹⁵ la réflexion suivante, qui a trait aux archives de *L'Année littéraire* :

Le plaisir malin de critiquer, uniquement pour critiquer, entre si peu dans ma façon de penser, que tout lecteur désintéressé s'aperçoit aisément de mon attention à renfermer la critique littéraire dans les bornes qu'elle doit avoir. [...] J'ai donc lieu d'espérer que les honnêtes gens, les lecteurs raisonnables regarderont ces Feuilles, non comme des archives de noirceur et de méchanceté, mais comme un Recueil de principes et de remarques, assez justes en général sur les beautés et les défauts des écrits de nos jours.

Pour se convaincre de la lucidité de tels propos, on rappellera maintenant le traitement critique que réserva Fréron à *La Nouvelle Héloïse*, lors de la parution du roman de Jean-Jacques Rousseau en 1761. Raymond Trousson rappelle, dans l'article du *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau* qu'il consacre à la complexe relation entre les deux hommes, que l'étude de leur correspondance révèle un grand enthousiasme de Fréron pour *Julie*. Et de citer notamment ce passage : « De ma vie je n'ai rien vu qui m'ait si fort attendri. »¹⁶ Toutefois rappelle immédiatement Trousson, « malgré ces propos louangeurs, il sera plus critique dans *L'année littéraire* ».

En effet, voici ce que Fréron écrivait dans sa « feuille », après plusieurs pages extrêmement critiques quant aux « caractères défectueux, hors de la nature, mal soutenus »¹⁷ des personnages, et à « l'action [...] coupée à chaque instant par des détours semblables à ceux d'un labyrinthe » :

Si je terminais ici, Monsieur, l'article sur La Nouvelle Héloïse, vous croiriez que je trouve cet ouvrage détestable : je suis bien loin de le penser. Il a de grands défauts sans doute, mais il renferme les plus grandes beautés. L'éloquence du cœur, le ton du sentiment, cette douce mélancolie qui n'est connue que dans la retraite, un goût exquis de la nature physique et morale, un génie mâle et flexible qui sait la contempler dans sa grandeur et la saisir dans ses détails, un pinceau souvent aimable et voluptueux : c'est ce qu'on ne peut refuser à M. Rousseau¹⁸ [...].

¹⁵ *Op. cit.*, p. 93.

¹⁶ Fréron à Rousseau, 21 février 1761.

¹⁷ *L'Année littéraire*, 1761, II, p. 305.

¹⁸ *L'Année littéraire*, 1761, II, p. 314.

Très loin de l'idée que l'on pourrait se faire d'un Fréron hermétique à toute espèce de sentimentalisme en matière littéraire, on voit ici que son article loue l'atmosphère subtile – d'une esthétique dont il reconnaît la « douce mélancolie » – du roman. L'évocation hyperbolique des « plus grandes beautés » que l'œuvre « renferme » est en ce sens un écho direct à la chaleur exprimée dans la lettre privée du 21 février 1761. En outre, le souci de précision souvent défendu par Fréron en littérature est, sous la plume de Rousseau, mis justement au service de la délicatesse des « détails ». On notera toutefois que la louangeuse métaphore fréronnienne du « pinceau souvent aimable et voluptueux » assimile Rousseau davantage à un artiste qu'à un philosophe.

Cet aperçu des nuances exprimées par Fréron en matière d'appréciation littéraire ne saurait occulter un autre aspect fondamental des missions critiques dont il se sentait investi : la polémique.

Dans cette dernière partie, on évoquera plus particulièrement le rôle décisif de Fréron dans ce qu'il est d'usage d'appeler « l'affaire Patte ». On rappellera en un premier temps les grandes étapes de cette affaire qui fit grand bruit au seuil des années 1760 ; puis on l'envisagera par le double prisme de l'honnêteté intellectuelle défendue par Fréron critique *et* journaliste.

Courant novembre 1759 – soit cinq ans après le lancement officiel de *L'Année littéraire*, du moins sous cet intitulé –, alors que le nom de Fréron est déjà connu de tous comme celui d'un critique de renom, dont on ne craint pas tant l'ironie que la probité intellectuelle, un nouveau numéro de ses « feuilles » provoque un séisme dans le milieu encyclopédiste. Si l'on veut user de termes modernes pour évoquer cette affaire, on peut dire que Fréron eut bel est bien une l'exclusivité d'une information-choc, il tint un *scoop*.

Il est à noter que – si l'on considère qu'il fut celui par qui le scandale est arrivé – Fréron en fut en réalité l'auteur indirect : ce n'est point cette fois par sa seule plume de critique qu'il entendit faire justice, mais par un authentique acte journalistique : en cet automne 1759, il ouvrit les colonnes de son *Année littéraire* à l'architecte Pierre Patte, afin que ce dernier – suite à son éviction de *L'Encyclopédie* – dénonçât le plagiat dont ses auteurs s'étaient rendu coupables en exploitant les doubles de plusieurs planches de Réaumur

obtenues par un nommé Lucas « moyennant dix louis et de belles promesses ». Il s'agissait de planches dessinées à l'origine pour la Description des Arts et Métiers, œuvre de l'Académie des Sciences. Patte détaille¹⁹ :

M. Diderot, ce même M. Diderot qui dans ses discours et ses écrits raillait à tout propos M. Réaumur, alla trouver M. Lucas qui avait gravé la plus grande partie de l'ouvrage de ce laborieux Académicien : moyennant dix louis et de belles promesses pour la nouvelle entreprise des planches de L'Encyclopédie, il lui tira des épreuves de tout ce qui avait été fait [...]. Je n'aurais jamais pu croire que ce plagiat fût réel, si je n'en avais vu moi-même la preuve entre les mains des Libraires associés [...].

Les raisons qui ont poussé Patte à quitter l'entreprise encyclopédique sont assez peu documentées. Il est certain que sa rancœur envers Diderot, notamment, était manifeste. Toutefois, et même si l'Académie des Sciences n'engagera pas de poursuites contre les Encyclopédistes, les faits sont là. Ils seront rappelés sans passion et tout en nuances par Georges Huard²⁰ en 1951, dans un article détaillé sur la chronologie des faits.

À bien des égards, cette affaire n'a rien d'anecdotique, et on aurait tort de se représenter un Fréron « vengeur » qui, en perpétuelle embuscade contre ses adversaires idéologiques, eût sauté sur l'occasion pour faire justice. En vérité, le simple fait de publier le témoignage de l'architecte – soit une source primaire de cette affaire de plagiat – que d'aucuns préfèrent aujourd'hui encore qualifier pudiquement d'« emprunt »²¹ – témoigne de la volonté du critique de se montrer toujours factuel, quitte à s'effacer en l'occurrence derrière la plume de l'un des principaux témoins, en assumant toutefois toute la responsabilité d'une telle publication.

Un tel épisode pose nécessairement la question – qui constituera le dernier temps de la présente étude – de l'idée que se faisait Fréron de la justice, mais aussi de la vérité. Or, plus que la défense obsessionnelle de convictions nécessairement subjectives, le critique, en faisant toujours le plus grand cas des faits, s'est donc surtout insurgé dans sa carrière contre toute espèce de fausseté, surtout lorsque cette dernière prenait des allures de critique objective. Il est intéressant de confronter les nombreux procès en imposture que Fréron

¹⁹ *L'Année littéraire*, 1759, VII, pp. 345-346.

²⁰ Georges Huard, « Les planches de l'Encyclopédie et celles de la Description des Arts et Métiers de l'Académie des Sciences » in *Revue d'Histoire des Sciences*, 1951, n°4-3-4, pp. 238-249.

²¹ « Avec le recul, il semble difficile de nier qu'effectivement Diderot et ses collaborateurs ont cherché à s'inspirer de très près – la nuance est subtile entre le plagiat pur et simple et "l'emprunt" – des travaux réalisés pour les planches des Descriptions des arts et métiers », écrit Vincent Picard le 19 novembre 2022 dans son article consacré à l'affaire : « L'Encyclopédie face à l'accusation de plagiat des planches de la Description des arts et métiers », site *Dicopathe.com* [<https://www.dicopathe.com/lencyclopedie-face-a-laccusation-de-plagiat-des-planches-de-la-description-des-arts-et-metiers/>].

intenta dans les colonnes de *L'Année littéraire* – dont l'affaire Patte demeure l'un des exemples les plus marquants – au rapport que l'adversaire des Encyclopédistes établit entre littérature et vérité. Voici notamment ce qu'il écrit par exemple en 1754 :

[...] la vérité même, sans vraisemblance, est un défaut au théâtre, ainsi que dans le roman, parce que l'illusion s'évanouit avec ce qui ne paraît pas possible, parce que la fiction n'a de mérite qu'autant qu'elle a l'air de la vérité, et que la vérité perd son éclat lorsqu'elle n'a que l'air de la fiction. En un mot, le romancier et le poète ne sont pas moins blâmables d'offrir la vérité sans vraisemblance, que le ferait l'historien de donner la vraisemblance sans vérité.

On omet souvent – lors des rares analyses de l'affaire précédemment rapportée – de poser une question essentielle : à quel titre Fréron est-il au juste intervenu ? L'extrait cité apporte quelque lumière sur ses motivations : en l'occurrence, Fréron agit en *journaliste* et non en *critique*. Et le journaliste se doit d'être un homme de « vérité » – d'où son effacement derrière l'architecte – et non un homme de « vraisemblance ».

Là où les Encyclopédistes, par leur pratique bien connue des « renvois », pouvaient apparaître aux adversaires des Lumières comme des *tacticiens* idéologiques, Fréron quant à lui faisait figure de *stratège* du légitimisme. Au sens politique, comme intellectuel. En d'autres termes, là où les Encyclopédistes jouaient avec brio la carte de la pluralité de pensée, de la liberté d'expression – fût-elle codée – et du collectif pour mener leur combat, Fréron leur mena seul ou presque une guerre de position, besogneuse mais impitoyable.

Les Encyclopédistes se savaient révolutionnaires ; mais Fréron l'était à sa manière. Jean Balcou expose d'ailleurs en ces termes²² l'une des raisons pour lesquelles l'héritage de Fréron est aussi peu connu et convoqué :

On aura beau rencontrer dans ses lectures *L'Année littéraire*, son directeur aura beau être le plus grand journaliste d'un siècle qui est en train, jusqu'à l'explosion révolutionnaire, de découvrir le formidable pouvoir de la presse, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'une plume de l'éphémère. Les feuilles de Fréron, si intéressantes et renommées qu'elles aient été, ne sont que feuilles qu'elles aussi le vent emporte.

Si ces derniers mots peuvent paraître bien pessimistes, on retiendra essentiellement l'idée-clef selon laquelle le « formidable pouvoir de la presse » vit et se déploie sous la plume de Fréron, comme peut-être jamais avant lui.

En outre, Fréron ne niait pas faire partie intégrante de cette « plume de l'éphémère » qui caractérisait sa fonction de critique littéraire, mais considérait ce statut subalterne comme un

²² Jean Balcou, « Élie-Catherine Fréron (1718-1776) » in *Élie Fréron*, édité par Sophie Barthélemy et al., Presses universitaires de Rennes, 2001.

salutaire « frein » aux débordements du génie de son temps. Ainsi écrit-il, dans ses *Confessions*²³ :

Les traités sur la poésie et sur l'éloquence ne feront jamais ni de grands ni de petits orateurs. C'est le génie qui les produit. Mais, qu'est-ce que le génie sans guides, sans frein, livré à ses fougues, n'écoulant que ses caprices ? Il me semble voir un jeune homme, né avec des passions vives, qu'on abandonne à lui-même, privé d'un gouverneur qui réprime sa bouillante ivresse.

Il devait être saisissant, pour le lectorat de la fin de XIX^{ème} siècle découvrant les *Confessions* posthumes du critique, de constater à quel point elles anticipaient le déploiement du romantisme. Il est évident que Fréron se range lui-même, dans ce passage, parmi les « guides » modérant les « fougues » d'auteurs par trop persuadés que la philosophie et l'art véritables naissent avec eux. Et il écrit encore, quelques pages plus loin : « L'imagination s'égaré, si le frein du bon sens ne la retient »²⁴. Le « bon sens » serait donc à l'esthétique ce que la « vérité » est à l'éthique. Soit, en d'autres termes, l'expression des goûts en cohérence avec le postulat moral de qui était considéré au XVII^{ème} siècle comme un « honnête homme ».

Examiner l'héritage intellectuel d'Élie Fréron à la fin du premier quart de ce XXI^{ème} siècle, c'est questionner un héritage en sommeil. En sommeil, mais vivant.

En effet, si les temps nouveaux apportent mœurs, convictions et technologies nouvelles, il y a quelque intemporalité dans l'exemple d'un homme qui – fort de principes et d'appréciations qu'il voulait toujours fondées sur des faits précis – eut le courage de ses idées.

On retiendra que – contrairement à un certain nombre d'idées reçues – il n'était point sectaire, appréciant à l'occasion le style et même certains aspects de la pensée qui dominait son temps.

Puissent les lumières de la critique moderne redécouvrir, sans préjugé, cette figure trop souvent ignorée des lettres et du journalisme qui, bien que controversée, mérite sa place dans la fresque française des grands hommes de conviction.

²³ *Op. cit.*, p. 229.

²⁴ *Op. cit.*, p. 231.

L'héritage intellectuel d'Élie Fréron

MOTS-CLEFS :

FRÉRON – VOLTAIRE – *L'ENCYCLOPÉDIE* – CRITIQUE [LITTÉRAIRE] – JOURNALISME.

Adversaire acharné de Voltaire – lequel le lui rendait bien ! –, Élie Fréron (1718-1776) est le grand "mal-aimé" du XVIII^{ème} siècle. Son nom ne subsiste plus qu'en quelques mémoires, l'homonymie de ce dernier terme étant en faveur de l'Université. Toutefois, examiner ses textes en 2024 s'avère du plus haut intérêt, et sa critique des Lumières revêt, avec un recul de 250 ans, un caractère quelque peu paradoxal. Ainsi écrit-il dans ses *Confessions* posthumes (recueillies par Ch. Barthélémy à l'occasion du centenaire de sa mort – p. 205) : « On peut être philosophe sans s'afficher et sans faire profession de philosophie. Il ne faut pour cela que des lumières et du courage ». Métaphore identique, combat pourtant antagoniste. « Éclairer » la pensée ne suffit donc pas : il faut encore de la bravoure, du « cœur » au sens pratique... Autres temps, autres mœurs, certes. Si les prises de position de Fréron, en matière philosophique et religieuse, sont à contextualiser, il n'en reste pas moins que sa pensée – loin d'être tiède – est structurée, riche, toujours exprimée avec une admirable courtoisie et mérite à ces derniers titres une redécouverte, en nos temps de déchirements voire d'abdication intellectuels. C'est l'objectif que s'est fixée cette modeste étude : examiner d'abord le Fréron « réactionnaire » – en littérature comme en religion –, puis le progressiste (car il l'était aussi, paradoxalement) et enfin le Fréron journaliste en lutte contre *L'Encyclopédie*.

A relentless adversary of Voltaire—who amply returned the sentiment—Élie Fréron (1718–1776) remains one of the great “ill-favoured” figures of the eighteenth century. His name survives today only in a handful of memoirs, with the homonymy of that very term working to the University’s advantage. Yet examining his writings in 2024 proves to be of the highest interest, and his critique of the Enlightenment, viewed with a 250-year hindsight, takes on an intriguingly paradoxical character. Thus he writes in his *Confessions posthumes* (collected by Ch. Barthélémy on the centenary of his death, p. 205): “One can be a philosopher without making a show of it, and without professing philosophy. All that is required is enlightenment and courage.” The metaphor is the same, though the struggle is antagonistic. “Illuminating” thought is therefore not sufficient: bravery is still needed, practical “heart,” as it were... Other times, other customs, to be sure. While Fréron’s stances on philosophical and religious matters must be contextualized, it nevertheless

remains the case that his thought—far from lukewarm—is structured, rich, consistently articulated with admirable courtesy, and for these reasons deserves rediscovery in our own age of intellectual rifts and even abdications. Such is the aim of this modest study: first to examine the “reactionary” Fréron—in literature as well as in religion—then the progressive Fréron (for he was that too, paradoxically), and finally Fréron the journalist in his struggle against the *Encyclopédie*.